

## UL AMIENS 2025

## Compte de résultat

## Charges

	2025	2024
Charges d'exploitation (I)	0,00 €	0,00 €
Achats	0,00 €	0,00 €
Autres charges externes	0,00 €	0,00 €
Autres services extérieurs	0,00 €	0,00 €
Impôts et Taxes	0,00 €	0,00 €
Charges du personnel	0,00 €	0,00 €
Autres charges	0,00 €	0,00 €
Dotations aux amortissements	0,00 €	0,00 €
Charges Financières (II)	0,00 €	0,00 €
Charges Exceptionnelles (III)	0,00 €	0,00 €
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)	0,00 €	0,00 €
<b>Total ( I+II+III+IV )</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Solde créditeur		
Excédent	0,00 €	0,00 €

## Produits

	2025	2024
Produits d'exploitation (I)	0,00 €	0,00 €
Cotisations	0,00 €	0,00 €
Subventions	0,00 €	0,00 €
Autres produits	0,00 €	0,00 €
Transferts de charges	0,00 €	0,00 €
Reprise des amortissements et des dépréciations		0,00 €
Produits Financiers (II)	0,00 €	0,00 €
Produits exceptionnels (III)	0,00 €	0,00 €
Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)	0,00 €	0,00 €
<b>Total ( I+II+III+IV )</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Solde débiteur		
Déficit		

## UL AMIENS 2025

## Bilan

ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Actif incorporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif corporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif financier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total 1</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
ACTIF CIRCULANT				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Stocks et Fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total 2</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Disponibilités	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total 3</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Comptes de régularisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total 4</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Actif</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

PASSIF		
FONDS SYNDICAUX		
	Net	N-1
Fonds Propres		
Fonds syndicaux sans droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecart de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Réserves)	0,00 €	0,00 €
Report à nouveau)	0,00 €	0,00 €
Résultat)	0,00 €	0,00 €
<b>Autres fonds syndicaux</b>	<b>Net</b>	<b>N-1</b>
Fonds syndicaux avec droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecart de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Subventions d'investissement sur biens non renouve)	0,00 €	0,00 €
<b>Total 1</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
PROVISIONS		
	Net	N-1
Provisions	0,00 €	0,00 €
<b>Total 2</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
	Net	N-1
Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €
<b>Total 3</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
DETTES		
	Net	N-1
Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit	0,00 €	0,00 €
Dettes financières	0,00 €	0,00 €
Dettes diverses	0,00 €	0,00 €
<b>Total 4</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
	Net	N-1
Compte de régularisation	0,00 €	0,00 €
<b>Total 5</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Passif</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

# UL AMIENS

Annexe aux états financiers de l'exercice comptable 2025

## Préambule

L'annexe de UL AMIENS fait partie intégrante de ses comptes annuels.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

Le bilan, avant répartition, est d'un montant égal à 0,00 €. Le compte de résultat de l'exercice présente un total des produits de 0,00 € et un résultat de 0,00 €

## Faits caractéristiques de l'exercice

## Présentation

L'UNSA est organisée au plan interprofessionnel, en unions régionales, départementales et locales. (Article 7 des statuts de l'UNSA).

Les activités des Unions Régionales, Départementales et Locales, s'inscrivent dans les orientations décidées par l'Union lors de ses Congrès et dans le respect des décisions de ses instances. (Article 5 du règlement intérieur de l'UNSA).

## Règles et Méthodes comptables

Les comptes de UL AMIENS au 31 décembre 2025 ont été établis en euros selon les règles fixées par le plan comptable des associations (règlement CRC 99-1) et par le règlement 2009-10 du Conseil National de la Comptabilité

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Immobilisations et Amortissements

UL AMIENS ne détient pas d'immobilisations au 31 décembre 2025

## Créances

Les créances sont composées de

## Dettes

Les dettes sont composées de

## Valeurs mobilières de placement

UL AMIENS détient des Valeurs Mobilières de Placement au 31 décembre 2025

## Variation des capitaux propres

Les capitaux propres passent de 0,00 € à 0,00 € soit une variation correspondant au résultat de la période

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants:

Fonds Syndicaux	Montant au 01/01/2025	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2025
Réserves	0,00 €			0,00 €
Report A Nouveau	0,00 €			0,00 €
Résultat	0,00 €			0,00 €
Total Fonds Syndicaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

## Tableau de détermination des ressources nettes de reversements

UL AMIENS a enregistré en comptabilité pour 0,00 € de ressources annuelles courantes comme le présente le tableau ci-dessous :

Ressources courantes	
Cotisations	0,00 €
Reversement de cotisations	0,00 €
Subventions	0,00 €
Autres produits d'exploitation	0,00 €
Produits financiers	0,00 €
Total des ressources courantes	0,00 €

## Autres informations

Modalité de comptabilisation des produits de subvention

Les produits de subvention sont comptabilisés dès lors que les actions financées sont réalisées et ont fait l'objet d'un enregistrement en comptabilité.

## Bénévolat

Les comptes clos au 31 décembre 2025 n'enregistrent aucune contribution volontaire.

## Effectif

Le syndicat n'emploie pas de personnel.

## Evénements postérieurs à la clôture

Néant